

Alain Rodier

LES TRIADES

LA MENACE OCCULTÉE



éditions du
ROCHER

L I G N E D E F E U

LES TRIADES CHINOISES

Alain RODIER

LES TRIADES CHINOISES

La menace occultée

 éditions du
ROCHER

Collection « LIGNE DE FEU »
dirigée par Daniel Hervouët

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction
réservés pour tous pays.

© Éditions du Rocher, 2012.

ISBN : 978-2-268-07477-1

ISBN pdf : 978-2-268-00058-9

Introduction

Il n'est pas anodin d'écrire sur la criminalité organisée chinoise. Cela comporte même parfois certains risques. Ainsi, le mercredi 18 mai 2005, Wen Zong, le correspondant du journal *Nanfang Dushi Bao* qui avait eu l'outrecuidance de rédiger un article sur la triade Sun Yee On, s'est fait sectionner deux doigts de la main droite par des hommes de main de cette organisation criminelle célèbre à Hongkong. Le symbole est fort : ce sont les doigts « tenant le stylo » qui ont été ainsi amputés.

Il faut reconnaître que les triades chinoises ont en sainte horreur toute publicité en dehors de celle qu'elles peuvent se faire à travers des films tournés sous leur contrôle. Ces derniers contribuent toujours à accréditer leur réputation d'honneur, de courage et d'invincibilité. La réalité est malheureusement bien plus prosaïque : ce ne sont que des organisations criminelles qui utilisent tous les moyens illégaux pour faire de l'argent le plus facilement possible.

Très prochainement, le 18^e Congrès du Parti communiste chinois (PCC) va élire les trois cents membres du Comité central. Ce dernier va désigner à son tour un nouveau Politburo de 25 membres qui aura en charge les affaires de l'Empire du milieu. Ce terme de « milieu » doit

être pris au sens propre comme au figuré. En effet, la criminalité organisée chinoise constitue une menace planétaire de tout premier ordre en raison de l'immensité de ses moyens humains et financiers, et du fait qu'elle est utilisée par Pékin pour appuyer secrètement sa politique étrangère. Un autre surnom révélateur est parfois donné à la Chine, celui de la « République des malfrats ». Cette dénomination, certes un peu péremptoire, provient du fait qu'à l'intérieur, nombre de politiques et de fonctionnaires chinois sont corrompus, notamment par des personnes ayant des liens avec le crime organisé. Le PCC tente bien d'endiguer ce phénomène à grand renfort de campagnes de presse mettant en avant la mise en accusation de responsables parfois placés à des postes importants. Mais il semble que ce sont les cas jugés trop « voyants » qui sont ainsi mis en exergue. Ceux qui parviennent à se montrer plus discrets ne sont pas inquiétés, surtout si leur action favorise le développement « harmonieux » de l'économie chinoise. Les autorités savent alors détourner pudiquement les yeux des profits illégaux gagnés par ces « ripoux aux intentions patriotiques ».

Cette criminalité qui gangrène la Chine en profondeur depuis de très longues années s'est désormais étendue au monde entier. Dans un premier temps, elle a suivi les flux migratoires qui ont conduit au XIX^e siècle nombre de Chinois à chercher une amélioration de leurs conditions de vie en s'expatriant, notamment vers le continent nord-américain et vers l'Europe. Elle a considérablement augmenté ses activités et ses profits grâce à l'ouverture des frontières à l'économie de marché et au boom des transports internationaux. L'amélioration colossale des moyens de communication, particulièrement via le développement de l'internet, a également favorisé son expansion mondiale.

Depuis la fin de l'empire soviétique, la mondialisation et la balkanisation des États passés de 72 à la fin 1945 à 194 en 2011, ont largement contribué à l'essor de la criminalité transnationale. À savoir que jusqu'au début des années 1990, les organisations criminelles étaient généralement cantonnées dans leur sphère géographique d'origine, si l'on excepte les mafias italiennes qui avaient déjà fait des métastases en Europe occidentale et aux États-Unis. La chute du rideau de fer a permis aux différentes organisations de se répandre sur l'ensemble de la planète, se livrant parfois des guerres locales mais, le plus souvent, nouant des alliances avec leurs homologues étrangers. Elles ont réalisé une sorte de « marché commun » mondial du crime organisé. De plus, la multiplication des États, qui a entraîné de facto une diminution de leurs pouvoirs régaliens par manque de moyens et d'expérience, a grandement favorisé leur essor.

Un élément annexe et non prévu est venu amoindrir les capacités de lutte contre le crime : la guerre déclenchée contre le terrorisme (*Global War On Terrorism* – GWOT). Des moyens policiers et judiciaires considérables ont été consacrés à lutter contre ce phénomène après les attentats du 11 septembre 2001 survenus aux États-Unis. N'étant pas extensibles en taille, en moyens humains et financiers, cela a diminué d'autant ceux qui étaient consacrés précédemment à combattre le crime de droit commun.

À titre d'exemple le FBI, obéissant aux ordres politiques donnés à l'époque, a fait passer la lutte contre le crime organisé au sixième rang de ses préoccupations. Des centaines d'agents fédéraux ont quitté leur poste où ils combattaient le crime organisé pour être affectés à l'anti-terrorisme. Inutile de préciser que les truands implantés aux États-Unis ont aussitôt profité de l'aubaine.